



TWIN F IV 3.0 | 3.5

Pont élévateur à ciseaux

Notice d'instructions originale

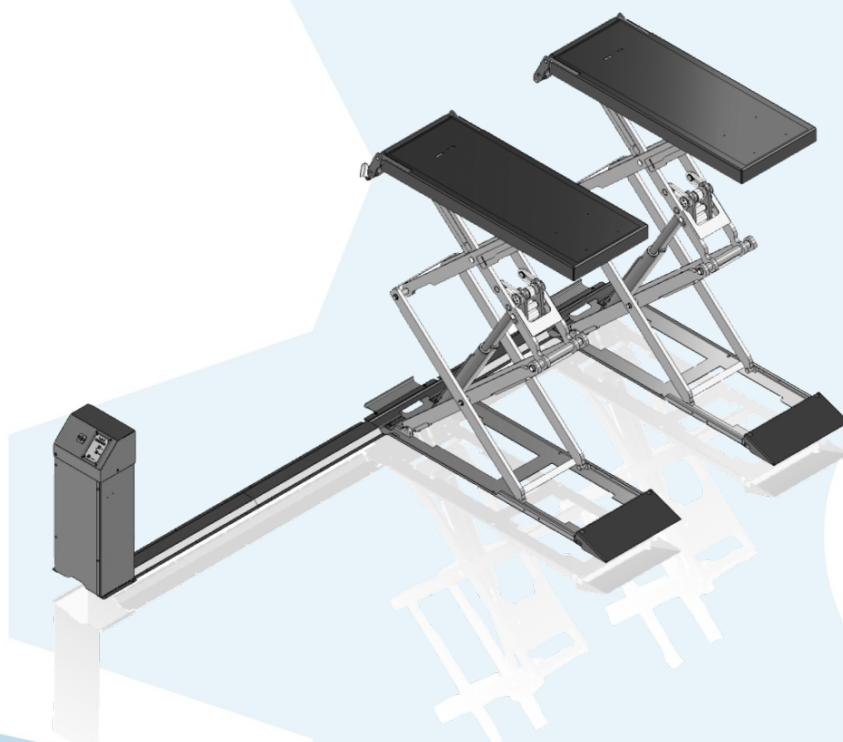
BA083101-fr

TWIN F IV 3.0 A

TWIN F IV 3.0 U

TWIN F IV 3.5 A

TWIN F IV 3.5 U



Sommaire

1	Sécurité	5
1.1	Introduction	5
1.2	Symboles	5
1.3	Utilisation adéquate	5
1.4	Usage contraire à la destination.....	5
1.5	Conditions concernant le personnel de service et de maintenance.....	5
1.6	Consignes de sécurité pour la mise en service	6
1.7	Consignes de sécurité pour l'utilisation.....	6
1.8	Consignes de sécurité pour les travaux d'entretien	8
1.9	Prescriptions de sécurité pour manipulation d'huile hydraulique	9
1.10	Prescriptions de sécurité complémentaire pour le pont élévateur à châssis pour usage mobile.....	9
1.11	Comportement en cas de panne.....	11
1.12	Comportement en cas d'accidents	11
2	Description.....	12
2.1	Généralités	12
2.2	Données techniques.....	12
2.3	Plaque signalétique	14
3	Transport et stockage	15
4	Montage et première mise en service	15
5	Utilisation	16
5.1	Interrupteur général	16
5.2	Éléments de contrôle et d'affichage.....	16
5.3	Codes display	17
5.4	Enregistrement et suppression de la hauteur maximale d'élévation	17
5.5	Rouler sur le pont élévateur	18
5.6	Utiliser des plaquettes de réception.....	18
5.6.1	Zone autorisée	19
5.6.2	Positionnement diagonal	20
5.6.3	Empiler deux plaquettes	21
5.7	Montée et Descente	21
5.8	Réglage de la rampe	22
5.9	Purge du système hydraulique	22
5.10	Descente manuelle.....	22
5.11	Pont élévateur à châssis pour usage mobile.....	23
6	Entretien	25
6.1	Plan d'entretien	25
6.2	Conseils d'entretien.....	25
6.3	Révision annuelle.....	26
6.4	Contrôler le niveau de l'huile.....	26

6.5	Dépannage.....	27
6.6	Pièces détachées.....	28
7	Longévité.....	29
8	Démontage.....	29
9	Elimination de l'appareil.....	29
10	Contenu de la déclaration de conformité.....	29
11	Information d'entreprise.....	30

1 Sécurité

1.1 Introduction

Veuillez lire attentivement cette notice avant la mise en service de l'appareil et suivre les directives données. Rangez la notice dans un endroit toujours facile d'accès. Le droit de responsabilité produit ne s'applique pas aux dommages corporels ou matériels découlant de l'inobservation de la présente notice.

1.2 Symboles



Le non-respect des instructions risque de mettre en danger des personnes.



Informations importantes.

1.3 Utilisation adéquate

- Ce pont élévateur sert exclusivement au levage fiable de véhicules. Respecter la charge admissible et la répartition de la charge.
- Il est interdit de réaliser des modifications sur le pont élévateur sans l'autorisation expresse et écrite du constructeur. Toute infraction entraîne une annulation de la Déclaration de conformité.
- Il est possible de changer le positionnement local du pont élévateur en respectant les conditions environnementales prescrites.

1.4 Usage contraire à la destination

Toute utilisation allant au-delà d'un usage conforme est contraire à la destination, par exemple:

- le fait de marcher sur le moyen de prise de charge,
- le fait de se faire transporter sur le moyen de prise de charge,
- une utilisation en tant que pont élévateur pour d'autres opérations de levage.

1.5 Conditions concernant le personnel de service et de maintenance

Toutes les personnes chargées du fonctionnement, de l'entretien, du montage, du démontage et de la mise au rebut doivent

- être âgées de plus de 18 ans,

- être formées et autorisées par écrit,
- avoir lu et compris le présent manuel d'utilisation,
- être informées des directives de sécurité telles qu'elles sont consignées.

1.6 Consignes de sécurité pour la mise en service

- Seuls des techniciens de service autorisés peuvent installer et mettre le pont élévateur en service.
- Le pupitre de commande (s'il y a) ne doit pas être installé dans la zone de danger du pont élévateur.
- En modèle standard, le pont élévateur ne doit pas être installée ni être mise en service dans des usines présentant un risque d'incendie et d'explosion, dans des zones extérieures, dans des pièces humides (par ex. stations de lavage) ou au-delà de la plage de température comprise entre 5 et 40 °C.

1.7 Consignes de sécurité pour l'utilisation

- Respecter les instruction détaillées.
- Observer les prescriptions en matière de prévention des accidents.
- En modèle standard, le pont élévateur ne doit pas être mise en service dans des usines présentant un risque d'incendie et d'explosion, dans des zones extérieures, dans des pièces humides (par ex. stations de lavage) ou au-delà de la plage de température comprise entre 5 et 40 °C.
- Lors de la mise en service, vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Le pupitre de commande (le cas échéant) doit être placé de façon à ce que toute la zone de travail soit visible et que le dispositif d'arrêt d'urgence soit librement accessible.
- Les éléments porteurs doivent être régulièrement soumis à un contrôle visuel.
- L'opérateur est responsable de l'éclairage du lieu de travail.
- Avant de conduire sur ou hors du pont élévateur, personne ne doit se trouver dans la zone de danger.
- Avant de quitter le pont élévateur, le véhicule levé doit être entièrement abaissé ou sécurisé contre l'abaissement involontaire.
- Pont élévateur avec surface de roulement : Les véhicules avec un empattement court ne doivent être levés que lorsqu'un essieu est devant le piston d'élévation, et le deuxième est derrière.
- Pont élévateur avec élévation auxiliaire : Avant de conduire sur ou hors du pont élévateur, s'assurer que cette dernière et l'élévation auxiliaire sont en position initiale basse.
- Si la zone de danger n'est pas entièrement visible, un assistant supplémentaire doit surveiller l'entrée / la sortie du pont élévateur.

- Conduire sur le pont élévateur seulement lorsqu'elle est en position initiale, et seulement en son milieu.
- Une fois le véhicule en place sur le pont élévateur, le sécuriser contre tout roulement inopiné.
- Pont élévateur avec surface de roulement : Les pneus du véhicule ne doivent pas être en contact avec la protection contre le déroulement lors de l'élévation ou de l'abaissement.
- La charge admissible indiquée sur la plaque signalétique ne doit pas être dépassée.
- Ne laisser aucun obstacle dans la zone de déplacement de la charge et du pont élévateur.
- Les véhicules ne doivent être soulevés que par les points prévus par le fabricant.
- Seuls des engins de levage autorisés par le fabricant du véhicule peuvent être utilisés pour sa réception.
- Les véhicules doivent être élevés dans leur ensemble. L'utilisation d'engins d'élévation et de soutien externes en combinaison avec le pont élévateur doit être autorisée par le fabricant.
- Il est interdit de transporter des personnes avec le pont élévateur.
- Pont élévateur avec bras de support : Lors de l'élévation du véhicule, tous les points de contact sur la carrosserie doivent entrer en contact simultanément.
- Pont élévateur avec bras de support : Un seul appareil d'ajustement de hauteur supplémentaire peut être utilisé pour chaque point de contact du véhicule.
- Pont élévateur avec bras de support : Vérifier la sécurisation du verrouillage des bras de support dès que ceux-ci touchent les points de contact.
- Des mesures appropriées (par ex. des sangles d'arrimage) doivent être prises pour la bonne réception du véhicule.
- Vérifier que la réception du véhicule est bien sécurisée après l'avoir brièvement dégagé du sol.
- Les portières du véhicule doivent être fermées en le soulevant et l'abaissant.
- Le frein à main doit être serré pendant le processus d'élévation.
- Observer la charge et le pont élévateur en les soulevant et abaissant.
- Il est strictement interdit aux personnes de se tenir dans la zone de déplacement de la charge et du pont élévateur en les soulevant et abaissant.
- Si le véhicule est retiré, la réception du véhicule doit être à nouveau contrôlée avant qu'il soit levé de nouveau.
- Dispositif d'élévation pour essieux (le cas échéant) : Respecter la notice de montage. Déplacer le dispositif d'élévation pour essieux avec les deux mains. Lors du soulèvement ou de l'abaissement, le dispositif d'élévation pour essieux doit être en position de stationnement.
- Il est interdit de monter sur un véhicule soulevé ou sur le pont élévateur.

- Aucune pièce ne doit être déposée sur le pont élévateur et sur le véhicule à soulever.
- Tenir propre le pont élévateur et la zone de travail. Risque de chute dû au sol graisseux !
- Le commutateur principal sert également d'interrupteur d'arrêt d'urgence. Le mettre en position « 0 » en cas d'urgence.
- Protéger le pont élévateur contre toute utilisation interdite en verrouillant le commutateur principal.
- Protéger de l'humidité toutes les pièces du système électrique.
- Faire attention en laissant tourner les moteurs de véhicules. Risque d'intoxication !
- Lors du démontage des organes mécaniques sur un véhicule, le centre de gravité doit être surveillé, et des mesures appropriées doivent éventuellement être prises.
- Risque résiduel : Risque de trébucher sur la surface de roulement lors d'opérations de montage au dessus du sol, risque de trébucher sur des outils.

1.8 Consignes de sécurité pour les travaux d'entretien

- Des travaux de service ne doivent être exécutés que par des techniciens de service agréés.
- Avant de procéder à des travaux de réparation, de maintenance ou de postéquipement couper systématiquement l'interrupteur principal et en interdire le réenclenchement.
- Pour réaliser des travaux de maintenance le système doit être libre de toute pression.
- Des travaux sur les impulseurs et sur les détecteurs de proximité ne doivent être exécutés que par des techniciens de service formés en conséquence.
- Des travaux sur la partie électrique du pont élévateur ne doivent être exécutés que par des personnes ayant les connaissances requises ou par des électriciens spécialisés.
- Des produits dangereux pour l'environnement doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur.
- Pour effectuer le nettoyage du pont élévateur il est interdit d'utiliser des appareils haute pression ou des appareils à vapeur sous pression ou bien des détergents agressifs.
- L'ajustage des équipements de sécurité du pont élévateur doit être réalisé par des techniciens de service autorisés.
- Il est interdit de remplacer ou de contourner les équipements de sécurité.

1.9 Prescriptions de sécurité pour manipulation d'huile hydraulique

- Neutraliser l'huile hydraulique renversée avec du liant.
- Enlever immédiatement les vêtements salis et imprégnés.
- En cas d'inhalation : en cas de troubles, traitement médical.
- En cas de contact avec la peau : laver immédiatement la peau à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : rincer à fond avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : ne pas provoquer de vomissements. Consulter immédiatement un médecin.

1.10 Prescriptions de sécurité complémentaire pour le pont élévateur à châssis pour usage mobile

- Le pont élévateur ne doit pas être exposée directement aux intempéries à l'extérieur (neige, pluie, etc.).
- Le pont élévateur ne doit pas être posée, stockée ou mise en service dans des ateliers recelant des risques d'explosion et d'incendie ou dans des locaux humides (par exemple hangars de lavage). Par ailleurs, elle ne doit être stockée que dans des locaux fermés.
- Le pont élévateur ne doit être posée et mise en service que sur un sol plat.
- L'inclinaison maximale admissible de la base est de 2 %.
- La base doit être fixée (au béton, revêtement en goudron) et être suffisamment stable pour absorber les forces de pression se formant.
- La friction d'adhérence entre la base et la surface réceptrice du pont élévateur doit être suffisante pour empêcher un dérapage soudain. Toute utilisation sur une base verglacée ou enneigée est prohibée. Le pont élévateur ne doit pas non plus être posée et mise en service sur un sol sali d'essence, d'huile ou de lubrifiants.
- L'utilisation du pont élévateur sur une base non consolidée (par exemple herbe, gravier) est prohibée.
- Avant de mettre le pont en place, il faut débarrasser le sol des objets affectant sa stabilité (par exemple graviers, cailloux, etc.).
- Ne pas poser d'objets (lattes de bois, etc.) sous le pont pour compenser les irrégularités du sol. Il faut alors choisir une autre position plus sûre.
- La surface d'installation du pont élévateur doit rester exempte et être débarrassée d'objets et d'impuretés y adhérant éventuellement (gravier, huile).
- Avant de lever un véhicule, l'opérateur doit vérifier la stabilité du pont élévateur.
- Des véhicules ne peuvent être levés qu'une fois que le pont ne se trouve plus sur le moyen de transport (élévateur à fourche, chariot élévateur à freins).

- Toute prolongation supplémentaire de la course de levage ou tout levage du pont chargée est prohibé.
- Le pont élévateur ne doit être déplacée qu'à l'aide de moyens de transport et de levage adaptés (convoyeurs au sol). Les supports des moyens de levage et de transport doivent être adaptés aux supports à fourches fournis. N'utiliser que des élévateurs à fourche et chariots élévateurs conçus en fonction de la directive machines applicable.
- Les fourches du moyen de levage et transport employé (convoyeur au sol) doivent être en prise sur au moins 1000 mm.
- Le pont élévateur ne doit être levée qu'avec les supports à fourches. Tout levage fait autrement est prohibé.
- La sécurisation de l'unité de manœuvre pour le transport doit être assurée suivant les indications du mode d'emploi.
- L'unité de manoeuvre ne doit être transportée que dans la position prescrite.
- Le côté marqué par un autocollant du coffret électrique doit être tourné vers le haut pendant le transport.
- Après le transport, le coffret électrique doit être tout de suite remis en position verticale. Le stockage du pont avec le coffret électrique à plat est proscrit.
- Il ne faut transporter qu'un pont à la fois.
- Le pont doit être en position rentrée lors du transport.
- Pour le transport du pont, l'étrier fourni doit être mis en place.
- Aucun autre objet ne doit être posé sur le pont ou transporté en même temps qu'elle.
- Le blocage du chargement et le transport doivent être effectués conformément aux prescriptions de prévention des accidents et de sécurité applicables pour le moyen de transport concerné.
- Les fourches mobiles du moyen de transport doivent être bloquées.
- N'utiliser que des moyens de levage et de transport (par exemple chariot de levage manuel, élévateur à fourche) ayant un frein de circulation et de stationnement permettant un déplacement contrôlé.
- Les moyens de levage et de transport doivent avoir une capacité de charge d'au moins 1000 kg.
- Le pont ne peut être déplacée à la main que sur un terrain plat (pente maximale de 2 %).
- Si le pont reste sur le moyen de transport et levage après son transport, il faut la bloquer avec le frein de stationnement pour éviter tout mouvement inopiné. Le pont ne doit pas être stockée pendant une longue durée en position levée sur le moyen de transport.
- Il ne faut pas faire circuler le pont sur une glissante (par exemple verglacée).
- Les tuyaux hydrauliques ne doivent être ni pincés, ni coudés et ce ni en cours de déplacement du pont, ni pendant son fonctionnement normal.

- Il ne faut en aucun cas passer sur les tuyaux avec un véhicule, un chariot de levage, etc.
- Ne pas poser d'objets sur les tuyaux.
- Les tuyaux abîmés ou non étanches doivent être changés immédiatement.

1.11 Comportement en cas de panne

- En cas d'anomalies, par exemple levage ou descente automatique ou déformation de pièces porteuses de la structure, descendre ou soutenir immédiatement le pont élévateur.
- Couper l'interrupteur principal et le bloquer pour éviter sa réactivation inopinée. Contacter le S.A.V.

1.12 Comportement en cas d'accidents

- La personne blessée doit être évacuée de la zone de danger. Informez-vous sur l'endroit où les bandages se trouvent. Appeler les secouristes.
- En cas d'accident, faire les « premiers secours » (stopper l'hémorragie, immobiliser les membres blessés), signaler l'accident et sécuriser le lieu de l'accident.
- Signaler immédiatement tout accident à votre supérieur. Veiller à noter chaque administration de premiers soins, dans un registre des accidents par exemple.
- Rester calme et répondre aux questions.

2 Description

2.1 Généralités

Ce modèle de pont-élévateur dispose de deux plaques supports posés sur un mécanisme en ciseau. Quatre vérins avec organe hydraulique servent à entrainer le mécanisme. Pour les manipuler, vous disposez d'une commande électrique à touches, munie d'un dispositif « homme mort ». Le système de synchronisation est assuré par un système de câbles.

2.2 Données techniques

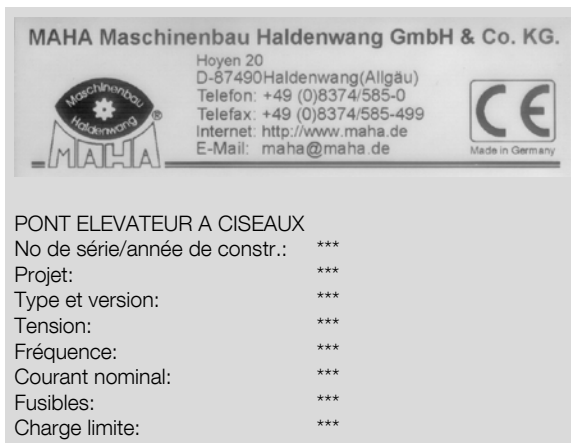
	3.0 A	3.5 A
Fusible (temporisé)	16 A	
Plage de température de travail	5...40 °C	
Largeur de la plaque de réception	605 mm	
Longueur de la plaque de réception	1550 mm	
Longueur max. de la plaque de réception	2100 mm	
Pression de service, hydraulique	260 bars	
Largeur totale (recommandée)	1955 mm	
Poids total incluant l'emballage	800 kg	
Hauteur d'élévation max.	1900 mm	
Durée de levage en fonction de la charge, env.	40 s	
Groupe hydraulique	3,6 kW	
Quantité de fluide hydraulique	9 l	
Émission sonore	< 70 dB(A)	
Fréquence du secteur	50 Hz	
Tension du secteur	400 V	
Phases	3	
Sécurisation des points de cisaillement	Contrôle de tonalité	
Temps de descente en fonction de la charge, env.	40 s	
Charge admissible	3000 kg	3500 kg
Hauteur de dépassement	105 mm	
Largeur, hauteur et longueur de l'emballage	750 x 700 x 1960 mm	

	3.0 U	3.5 U
Fusible (temporisé)	16 A	
Plage de température de travail	5...40 °C	
Largeur de la plaque de réception	605 mm	
Longueur de la plaque de réception	1550 mm	
Longueur max. de la plaque de réception	2100 mm	
Pression de service, hydraulique	260 bars	
Profondeur d'encastrement	115 mm	
Largeur totale (recommandée)	2000 mm	
Poids total incluant l'emballage	800 kg	
Hauteur d'élévation max.	1885 mm	
Durée de d'élévation en fonction de la charge, env.	40 s	
Groupe hydraulique	3,6 kW	
Quantité de fluide hydraulique	9 l	
Émission sonore	< 70 dB(A)	
Fréquence du secteur	50 Hz	
Tension du secteur	400 V	
Phases	3	
Sécurisation des points de cisaillement	Contrôle de tonalité	
Temps de descente en fonction de la charge, env.	40 s	
Charge admissible	3000 kg	3500 kg
Largeur, hauteur et longueur de l'emballage	750 x 700 x 1960 mm	

2.3 Plaque signalétique



Pour les ponts élévateurs de cette série, la plaque constructeur se trouve sur la console de commande et sur la face inférieure des deux plaques supports. En cas de réclamation, de demande effectuée auprès du service assistance en ligne ou de commande de pièces détachées, veuillez toujours indiquer le numéro de série et l'année de construction du pont élévateur.



3 Transport et stockage

Vérifier si la fourniture est complète et correspond bien à la confirmation de commande. Des endommagements survenus en cours de transport doivent être signalés immédiatement au délivreur.

Toutes les opérations de chargement, de déchargement et de transport doivent être effectuées avec des engins de levage et des chariots de manutention appropriés (p.ex. grues, chariots élévateurs, etc.) ainsi qu'à l'aide d'élingues et de moyens de fixation de charge adéquats.

Il est important de veiller dans tous les cas à ce que les pièces à transporter soient suspendues ou chargées de manière appropriée et sans risque de chute en fonction de leur taille, de leur poids et de leur centre de gravité. Observer la directive des transports!

Stocker les emballages en un lieu abrité, pour les protéger contre les rayons solaires, dans des lieux à faible humidité de l'air et à des températures situées entre 0 et 40 °C. Ne pas empiler les emballages.

Lors des opérations de déballage éviter tout risque de blessure et d'endommagement du matériel: se tenir à une distance de sécurité adéquate lors de l'opération d'ouverture des bandes d'emballage; ne pas laisser tomber des éléments en les retirant de l'emballage.

4 Montage et première mise en service

Le montage et la première mise en service de l'appareil sont réservés impérativement à du personnel qualifié, ayant eu une formation adéquate et possédant une autorisation spécifique. Un tel personnel qualifié pourra être composé de spécialistes du constructeur, de spécialistes des concessionnaires ou de spécialistes des partenaires de service correspondants, dans la mesure où ces spécialistes auront eu une formation adéquate et posséderont une autorisation spécifique.

Les "constats obtenus au cours du contrôle de la première mise en service réalisée par un expert" doivent être inscrits dans le Journal de contrôle.

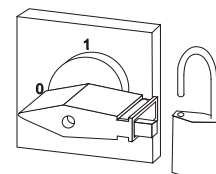
5 Utilisation

5.1 Interrupteur général

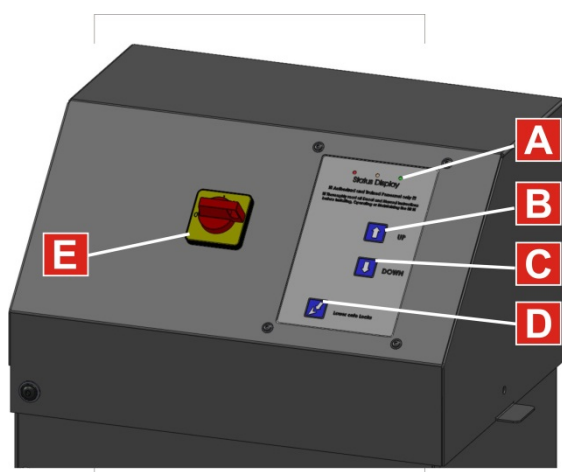


L'interrupteur principal sert simultanément de contacteur d'arrêt urgence. En présence d'un danger le mettre en position 0.

- Interrupteur principal en position 0: le pont élévateur est coupée du réseau électrique.
- Interrupteur principal en position 1: le pont élévateur se trouve en ordre de marche.
- En position 0 l'interrupteur principal peut être protégé à l'aide d'un cadenas contre toute utilisation non autorisée.



5.2 Éléments de contrôle et d'affichage



A Affichage LED : État de fonctionnement

Une LED rouge, jaune et verte signalent l'état de fonctionnement. Voir également la section « Dépannage ».

B Touche : Élévation

À l'actionnement de la touche, le pont se déplace jusqu'au relâchement de la touche ou jusqu'à ce que la position finale correspondante soit atteinte.

C Touche : Abaissement

À l'actionnement de la touche, le pont se déplace jusqu'au relâchement de la touche ou jusqu'à ce que la position finale correspondante soit atteinte.

D Touche : Cette touche sert à

l'enregistrement et la suppression de la hauteur d'élévation maximale.

E Interrupteur principal

5.3 Codes display



Code LED			
ROUGE	ORANGE	VERT	
---	---	allumé	Opérationnel
allumé	clignote 4x	---	Sous-tension
allumé	clignote 5x	---	Ecart de hauteur trop important
allumé	clignote 6x	---	Clavier défectueux
allumé	clignote 8x à 30x	---	Contactez le service d'assistance

5.4 Enregistrement et suppression de la hauteur maximale d'élévation

Enregistrer la hauteur d'élévation maximale

En option, à partir de la version V2.26 du logiciel.



- 1 Placer la plaque élévatrice à la hauteur souhaitée.
- 2 Commutateur principal désactivé.

- 3  +  appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé, puis activer le commutateur principal.
➤ L'indicateur LED vert clignote, hauteur d'élévation maximale enregistrée.


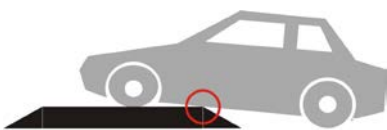

Supprimer la hauteur d'élévation maximale

En option, à partir de la version V2.26 du logiciel.



- 1 Commutateur principal désactivé

- 2  +  appuyer sur le bouton et le maintenir enfoncé, puis activer le commutateur principal.
➤ L'indicateur LED vert clignote, hauteur d'élévation maximale supprimée.

5.5 Rouler sur le pont élévateur



- 1 Avant de rouler dessus, vérifier le verrouillage des rampes.
- 2 Monter dessus et en descendre très lentement. Les véhicules à faible dégagement au sol peuvent être à cheval.
- 3 Respecter le sens d'accès. Ne pas prendre le véhicule en travers du pont.



5.6 Utiliser des plaquettes de réception

- 1 Les plaquettes de réception sont configurées pour une utilisation avec des ponts élévateurs et une capacité maximale de chargement de 3 500 kg.
- 2 Utiliser toujours quatre plaquettes de réception MAHA originales de forme et taille identiques.
- 3 Ne pas utiliser de plaquettes de réception présentant des fissures, des parties cassées ou autres dégâts.
- 4 Toutes les plaquettes de réception et les plaques de caoutchouc doivent être exemptes d'huile, de graisses et de salissures.
- 5 Placer les plaquettes de réception aux points de préhension recommandés par le constructeur automobile.
- 6 Veiller au positionnement correct des plaquettes de réception.
- 7 Lever brièvement le véhicule. Arrêter le pont élévateur et vérifier à nouveau si les points de contact avec le véhicule sont sûrs.

5.6.1 Zone autorisée

La plaquette de réception doit être entièrement reposée et ne doit pas dépasser l'extrémité de la zone de préhension.

A Élément

C Plaquette de préhension

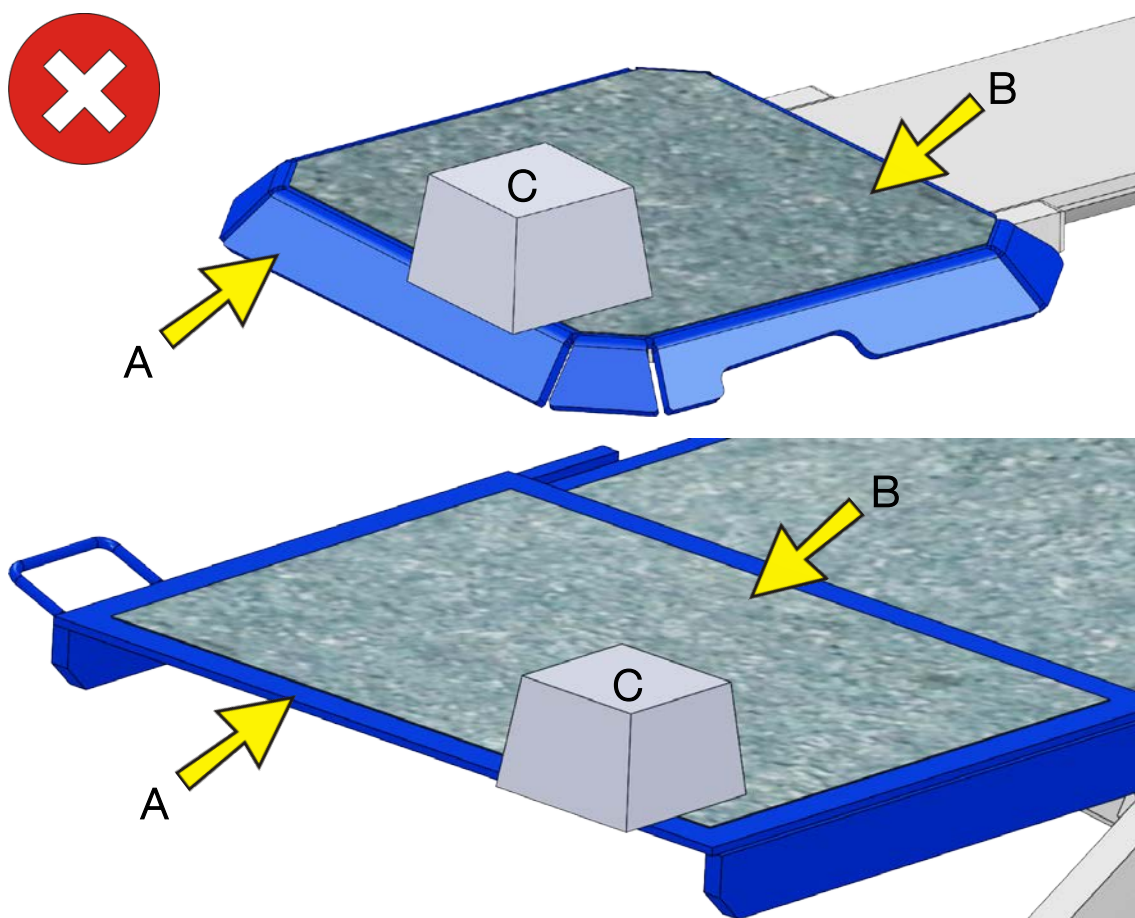
B Zone de préhension ;

surfaces disponibles :

– Revêtement en granulat

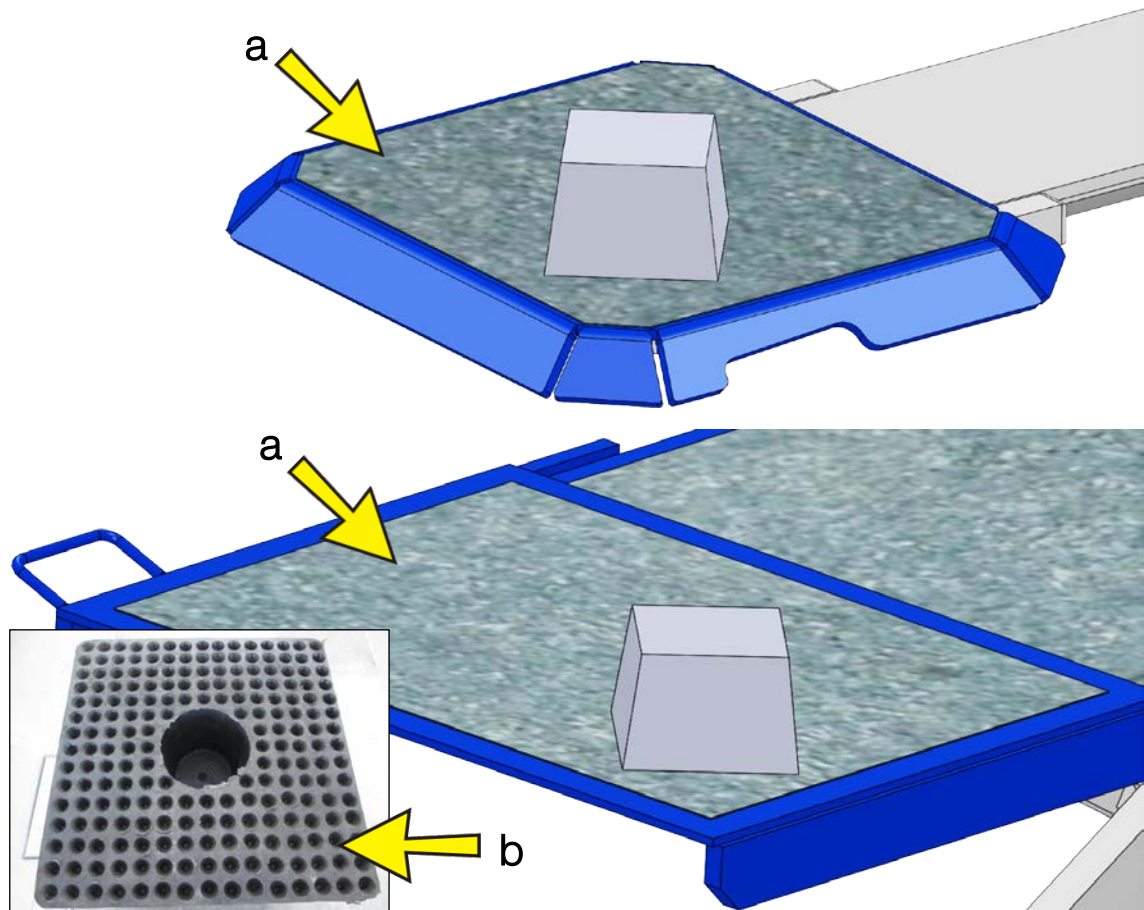
– Bande de granulat

– Plaque de caoutchouc



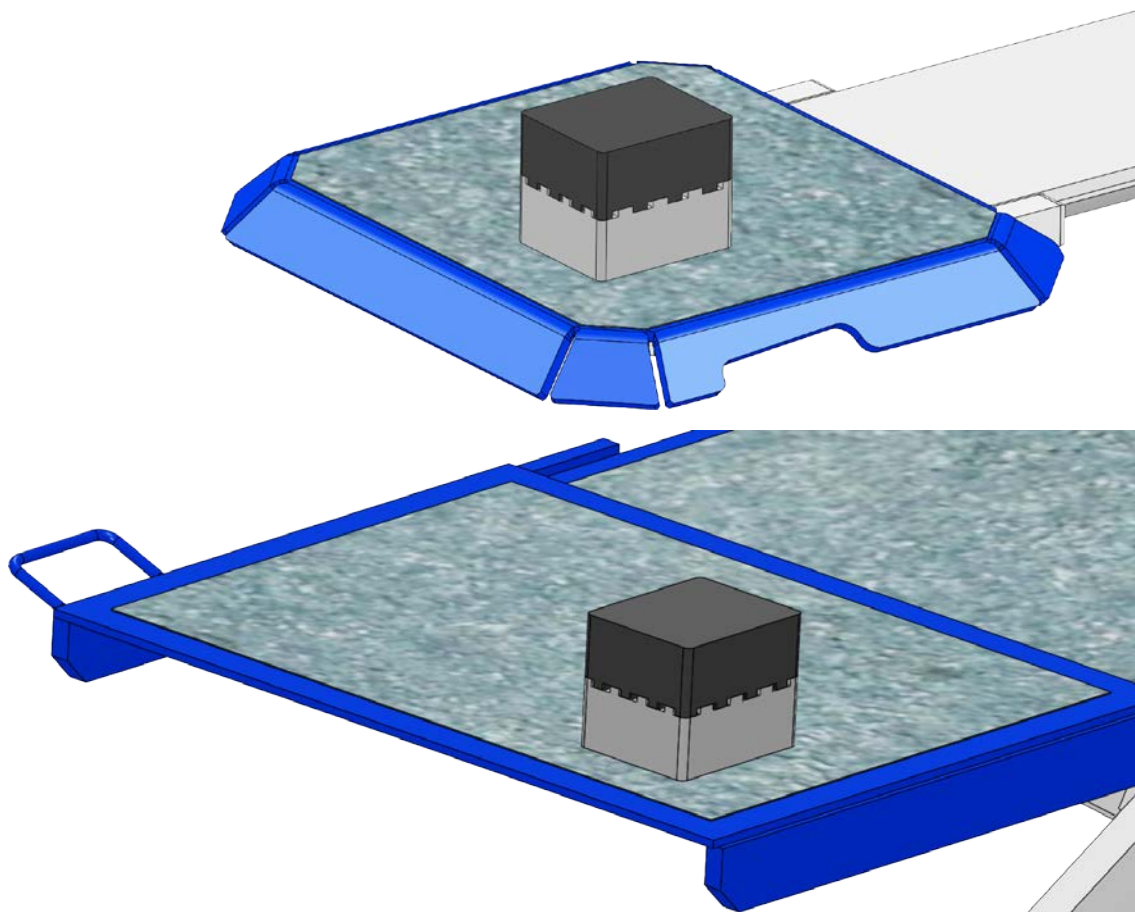
5.6.2 Positionnement diagonal

Le positionnement diagonal n'est autorisé qu'en cas de revêtement en granulat (a). Pour la préhension avec des plaques de caoutchouc, les plaquettes doivent s'enclencher (b).



5.6.3 Empiler deux plaquettes

Seuls la « Plaquette DUO » (VZ 975074) et le support ductile (VZ 970045) peuvent être empilés. Superposer deux plaquettes au maximum.



5.7 Montée et Descente

- 1 Mettez l'interrupteur principal sur la position 1.
 - ▶ Le pont élévateur est prêt à fonctionner.
- 2 Appuyez sur l'interrupteur LEVER et maintenez-le jusqu'à ce que le pont atteigne la hauteur souhaitée.
 - ▶ La montée est interrompue lorsque vous lâchez l'interrupteur ou lorsque la limite maximale est atteinte.
- 3 Appuyez sur l'interrupteur ABAISSER et maintenez-le jusqu'à ce que le pont atteigne la hauteur souhaitée.
 - ▶ La descente est interrompue lorsque vous lâchez l'interrupteur ou lorsque le pont atteint la position de stop CE.
- 4 Afin d'abaisser le pont au maximum, lâchez l'interrupteur ABAISSER et appuyez de nouveau dessus.

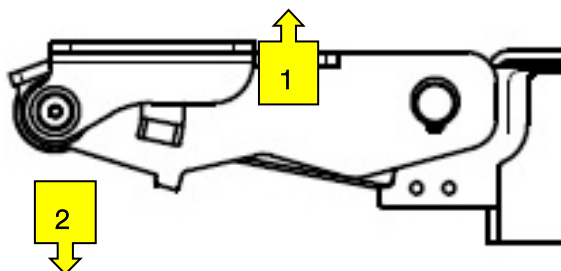
- ▶ Un signal sonore accompagne alors la descente jusqu'au point de fin de course.



Risque de blessure !

Avant d'abaisser entièrement le pont, assurez-vous qu'aucune personne, ni objet ne se trouve dans la zone de danger.

5.8 Réglage de la rampe



- 1 Pour déverrouiller le mécanisme, soulevez le levier.
- 2 Abaissez la rampe.

5.9 Purge du système hydraulique



La purge du système hydraulique est assurée par des techniciens de S.A.V autorisés.

5.10 Descente manuelle



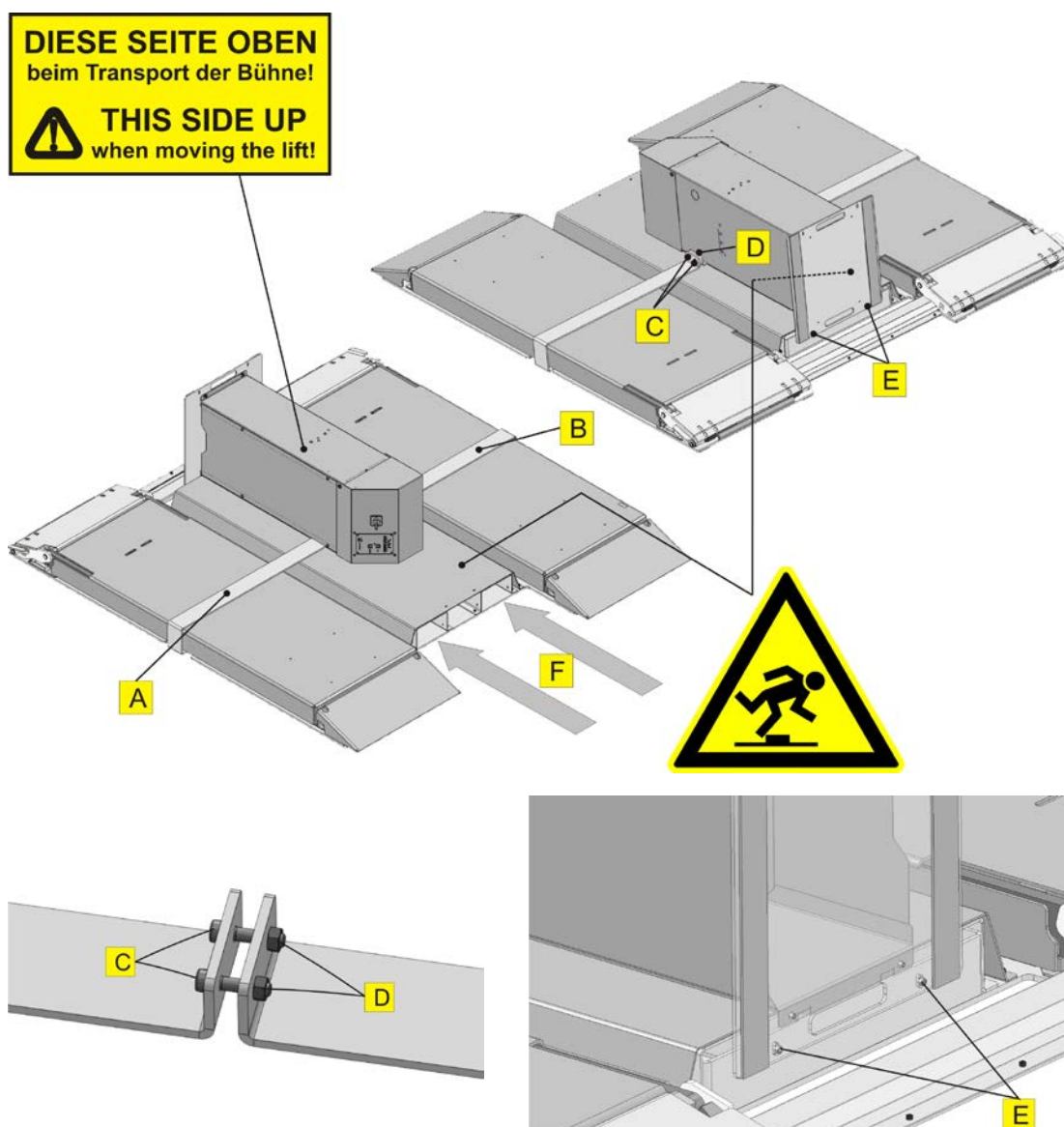
Exclusivement pour le personnel qualifié ! Le pont élévateur ne doit être remis en service que lorsque le défaut est éliminé.

- 1 Désactivez **+C-M2** mécaniquement.
- 2 Appuyez simultanément sur **+C-M1.A** et **+C-M1.B** et maintenez-les enfoncés. Attention : les deux côtés s'abaissent.
- 3 Pendant l'abaissement, vérifiez la synchronisation des deux côtés. En cas d'écart trop important, stoppez et réduisez l'écart en abaissant uniquement le côté le plus élevé. Puis continuez la manœuvre avec les deux côtés.
- 4 Après avoir atteint la position basse, réactivez **+C-M2**.

5.11 Pont élévateur à châssis pour usage mobile



Se conformer impérativement à la section « Sécurité / Prescriptions de sécurité complémentaires pour pont élévateur à châssis pour usage mobile »!



Préparatifs de transport

- 1 Poser les étriers (A) et (B) sur le pont élévateur.
- 2 Raccorder fixement les étriers à l'aide des vis (C) et des écrous (D).
- 3 Poser le pupitre de manœuvre sur le châssis mobile. Veiller alors à ce que l'autocollant soit tourné vers le haut. Le fixer avec les vis de sécurité (E) sur le châssis mobile.

- 4 Faire rentrer les fourches de levage du convoyeur au sol dans les supports (F). Les fourches de levage doivent être en prise sur au moins 1000 mm.

Remplacer le bouchon du réservoir

Lors du transport et du stockage, le bouchon doit être inséré *sans* filtre de ventilation (voir image). Avant la remise en service, le bouchon du réservoir doit être vissé *avec* un filtre de ventilation.



Autocollant

Cet autocollant se trouve sur les bords avant et arrière du châssis mobile (symbole d'avertissement suivant BGV A 8 W14, DIN 4844-2 D-W014).

Signification : avertissement de risque d'accrochage.

Cet autocollant se trouve sur la partie latérale du pupitre de manoeuvre. Il doit toujours être tourné vers le haut pendant le transport.



6 Entretien



Danger de mort ou de blessures par décharge électrique!
Avant toutes opérations d'entretien, il faut couper l'interrupteur principal et le bloquer pour éviter toute remise en marche.

6.1 Plan d'entretien

Intervalle	Points de maintenance	Méthode
3 mois	Système hydraulique	Contrôler la réserve d'huile, faire l'appoint, si nécessaire.
		Vérifier l'étanchéité du système hydraulique.
3 mois	Glissières de coulisseaux et surfaces de glissement des éléments extractables	Vérifier si le groupe hydraulique présente des bruits inhabituels durant le fonctionnement. Vérifier si les vis de fixation sont serrées à fond.
		Graisser légèrement.
6 mois	Huile hydraulique	Vérifier l'encrassement/le vieillissement de l'huile hydraulique; le remplacer si néc..
12 mois	Contrôle général	Vérifier le bon état de tous les composants.
6 années	Tuyaux de refoulement	Remplacer les tuyaux de refoulement.

6.2 Conseils d'entretien

- L'appareil doit être nettoyé et traité avec un produit d'entretien à intervalles réguliers.
- Si la peinture est endommagée, il faut immédiatement y remédier afin d'éviter la corrosion.
- Pour le nettoyage, l'utilisation de produits nettoyants agressifs ou d'appareils à haute pression ou à pression de vapeur peut entraîner des dommages.



Un entretien effectué à intervalles réguliers est la condition préalable essentielle pour une grande fiabilité fonctionnelle et une longévité importante de l'installation!

6.3 Révision annuelle



- L'intervalle de maintenance prescrit par le fabricant s'élève à **12 (douze) mois**. Cet intervalle de révision se réfère à l'emploi normal dans l'atelier d'un garage. Si l'appareil / l'installation fait l'objet d'un usage plus fréquent ou dans des conditions d'exploitation plus difficiles (par ex. dans des espaces extérieurs), l'intervalle doit être raccourci en conséquence.



- Les travaux de maintenance ne doivent être exécutés que par un personnel spécialisé, dûment formé et spécialement habilité à cette fin. Au nombre de ces spécialistes figure le personnel qualifié, initié et autorisé du fabricant, des distributeurs agréés et des partenaires de S.A.V. respectifs.
 - La garantie octroyée par le fabricant cesse de valoir en cas de non-respect de ces clauses.
-

6.4 Contrôler le niveau de l'huile

- 1 Abaisser complètement le pont élévateur.
 - 2 Mesurer le niveau de l'huile (voir l'étiquette sur le groupe hydraulique).
 - 3 Faire l'appoint d'huile hydraulique au travers du manchon de remplissage d'huile. Spécification et quantité de remplissage: voir l'étiquette sur le groupe hydraulique.
 - 4 Effectuer simultanément un contrôle visuel de toutes les conduites hydrauliques.
-



- Renouveler l'huile hydraulique en fonction de son vieillissement de son absorption d'eau et de son encrassement.
 - N'utiliser pour la recharge que de l'huile hydraulique de même spécification.
 - En cas d'utilisation du pont élévateur à une température ambiante $< 15\text{ °C}$, il faut utiliser une huile hydraulique moins visqueuse.
 - Les tuyaux sous pression **sont à changer** selon les besoins mais **il faut le faire** impérativement au bout de six ans. Incrire leur changement dans le livret de contrôle.
-

6.5 Dépannage

Problème	Diagnostic	Solution
Le pont ne fonctionne pas.	Interrupteur principal sur Arrêt.	Mettre l'interrupteur principal sur Marche.
	Coupure de courant.	Vérifier l'origine.
	Coupure de la ligne électrique.	Remplacer la ligne défectueuse.
	Fusibles défectueux.	Remplacer les fusibles.
Le pont ne se lève pas.	Sens de rotation du moteur erroné.	Intervertir deux phases sur l'interrupteur principal.
	Manque d'huile dans l'organe.	Faire l'appoint d'huile hydraulique.
	Interrupteur LEVER défectueux.	Contacteur le service d'assistance.
	Filtre d'aspiration de pompe sale.	Contrôler le filtre, le nettoyer.
	Valve +C-M2 toujours désactivée après un abaissement manuel.	Activer la valve.
Capacité de levage insuffisante.	Valves de pression mal réglées.	Contacteur le service d'assistance.
	Pompe défectueuse.	
Le pont ne s'abaisse pas.	Electrovalve ABAISSER défectueuse.	Contacteur le service d'assistance.
	Interrupteur ABAISSER défectueux.	
Les plaques supports s'abaissent sans que l'on appuie sur un interrupteur.	Electrovalve ABAISSER ne se referme pas complètement.	Contacteur le service d'assistance.
	Perte d'huile sur au moins deux conduites hydrauliques.	Contrôler les raccords et vérifier que les conduites ne sont pas endommagées, le cas échéant, les remplacer.
Le pont s'abaisse par à-coups.	Air dans le circuit hydraulique.	Contacteur le service d'assistance.

6.6 Pièces détachées

Seules des pièces de rechange d'origine du fabricant peuvent être utilisées en pièces détachées. Avec ces pièces, vous êtes sûr de répondre aux prescriptions pour un fonctionnement fiable.

7 Longévité

En version standard le produit est conçu pour 22 000 cycles de charge selon la norme EN 1493. La durée de l'utilisation adaptée à la conception pour la détermination de la longévité possible du produit devra être appréciée et fixée par un expert lors du contrôle annuel du matériel d'exploitation.

8 Démontage

La mise hors service et le démontage de l'appareil doivent être assurés exclusivement par des professionnels formés.

9 Elimination de l'appareil

Il convient de respecter les indications fournies dans les fiches de données de produits et de sécurité des lubrifiants utilisés. Evitez de causer des dommages à l'environnement. Si l'appareil doit être mis au rebut, son élimination doit respecter les dispositions légales en vigueur au niveau local et respecter l'environnement. Tous les matériaux doivent être démontés et triés par type et apportés dans un centre approprié de revalorisation des déchets. Les carburants tels que les graisses, huiles, fluides réfrigérants, liquides de nettoyage contenant des solvants etc. doivent être récupérés dans des récipients appropriés et éliminés de façon respectueuse de l'environnement.

10 Contenu de la déclaration de conformité

MAHA Maschinenbau Haldenwang GmbH & Co. KG

déclare par la présente et sous sa seule responsabilité en tant que fabricant, que la conception et la construction du produit décrit ci-dessous correspondent aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé des directives CE nommées ici.

Cette déclaration perd toute validité si la modification du produit n'est pas décidée en accord avec ni approuvée par la société nommée ci-dessus.

Type: TWIN F IV 3.0 / 3.5; R-DSF IV 3.0 / 3.5

Désignation: Pont élévateur à ciseaux; Charge admissible 3000 / 3500 kg

Directives: 2006/42/CE; 2014/30/UE

Normes: EN 1493; EN 60204-1

11 Information d'entreprise

© MAHA Maschinenbau Haldenwang GmbH & Co. KG

Note légale d'après ISO 16016 :

Toute communication ou reproduction de ce document, sous quelque forme que ce soit, et toute exploitation ou communication de son contenu sont interdites, sauf autorisation expresse. Tout manquement à cette règle est illicite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés dans le cas de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation.

Si l'exactitude des informations contenues dans cette édition a été soigneusement vérifiée, des erreurs ne sauraient être néanmoins totalement exclues.

Nous nous réservons le droit de procéder à tout moment à des modifications techniques sans aucun préavis.

Document

Document n° : BA083101-fr
Date : 2016-07-25

Fabricant

MAHA Maschinenbau Haldenwang GmbH & Co. KG
Hoyen 20
87490 HALDENWANG
Allemagne

Téléphone : +49 (0)8374 585 0
Télécopieur : +49 (0)8374 585 590
Télécop. pièces : +49 (0)8374 585 565
Internet : <http://www.maha.de>
Courriel : maha@maha.de

Assistance

téléphonique : +49 (0)1806 624 260 pour les bancs de freinage, les chaînes de contrôle
+49 (0)1806 624 280 pour la technique de levage
+49 (0)1806 624 290 pour les bancs de puissance, le contrôle des systèmes d'échappement et de climatisation

Service après-vente

AutomoTec GmbH
Maybachstrasse 8
87437 KEMPTEN
Allemagne

Téléphone : +49 (0)1806 624 250
Télécopieur : +49 (0)1806 624 255
Internet : <http://www.automo-tec.com>
Courriel : service@automo-tec.com

MAHA France
3, rue des Pâiens
67720 HOERDT

Service Commercial : 03.88.68.24.24
Service APV : 03.88.68.24.28